

## CONSEIL DE GESTION

Procès-verbal de la séance du 2 mai 2011  
(diffusion après approbation du conseil de gestion)

Enseignants présents : André MARIAGE, Doyen, Pascal BERION, Jean-Michel CALUWE, Marie-Hélène DE SEDE MARCEAU, Oscar FREAN, Marie-Rose GUELFUCCI, Dominique JACQUES-JOUVENOT, Margareta KASTBERG, Gabrièle PADBERG, Sandrine VIEILLARD, Jean VIGREUX

Enseignant ayant donné procuration : Alfrédo PERIFANO, Blandine RUI, Valérie SPAETH

Enseignants excusés : André DIDIERJEAN

Personnels IATOS présents : Catherine AYMONIER, Frédérique BAEHR, Marie-Pascale BEHRA, Marie BONJOUR, Dominique ETIENNE, José PRADA

Personnels BIATOS ayant donné procuration : Armelle COUILLET

Etudiants présents : Samuel AMET, Sébastien BROSSARD, Maxime CARVALHO

Personnalités extérieures présentes : Claude DHOTE

Personnalités extérieures ayant donné procuration : Axel OTHELET

Membre de droit : Chantal JEANNINGROS, Responsable des services administratifs

Membres invités : Marie Ange BELOT, Chantal GIRARD, Patricia VERNIER

Le doyen ouvre la séance à 14 h. Il remercie les membres présents. Le quorum est atteint.

### Ordre du jour :

- 1 - Approbation du procès-verbal du conseil de gestion du 24 mars 2011
- 2 - Budget et DBM1
- 3 - Locaux de l'Arsenal
- 4 - Mouvement interne BIATOS
- 5 - Campagne ATER
- 6 - Questions diverses

**1 – Approbation du PV du Conseil de gestion du 7/2/11.** Le PV est approuvé à l'unanimité en prenant en compte les modifications demandées

### 2 – Budget et DBM 1 :

Pascal Bérion fait un bref rappel du budget prévisionnel présenté en novembre. Ce budget est très serré en raison de la hausse des charges : entretien et viabilité des locaux et fluides et du poids des cours complémentaires (dotation retirée de notre budget, et gérée à la Présidence, évaluée à 624 000 € pour 13 000 heures complémentaires avec les charges). 2 DBM, l'une en mai et la seconde en septembre permettent de faire des modifications à ce budget prévisionnel.

La DBM de mai se compose de recettes nouvelles ou complément de recettes (insuffisamment estimées au moment du budget, ce qui est le cas lorsqu'elles ne sont pas certaines, par prudence) et de demande de reports de crédits qui doivent être justifiés :

- livraison tardive ou différée (paiement des factures sur 2011)
- sommes du contrat quadriennal : opérations n'ayant pu être complètement achevées en fin d'année.

Prévision de recettes nouvelles :

Formation continue : 31 668 €

Complément DGF pour 151 étudiants des Masters MEF : 7 750 € (ces étudiants n'ont pu être pris en compte lors de la DGF initiale, la dotation étant calculée sur le nombre d'étudiants inscrits au 15 janvier – les MEF étaient alors gérés à l'IUFM).

Dotation complémentaire demandée à la Présidence pour paiement des dépenses incompressibles : 186 000 €

Reports de crédits des années antérieures IUF – Colloques – Divers : 136 818 €

Reports de crédits au titre du quadriennal et des PPF : 84 905 €

Recettes nouvelles prévisionnelles : ERASMUS MUNDUS – ANR – Appels à projets en cours (Région) : 1 285 140 €

*(Détail des reports et prévisions de recettes nouvelles en annexe)*

Dominique Jacques Jouvenot : sur cette somme connaît-on le montant qui revient à l'UFR pour frais de gestion.

Patricia Vernier : 2 à 3 % pour les ANR ; cela dépend des conventions, et 3 % pour la Valorisation de la recherche,

sur dotations Région : 3 % et 7 % Valorisation (uniquement sur les crédits de fonctionnement).

Lorsque les conventions sont gérées par le SAIC, elles ne sont pas dans le budget de l'UFR. Nous recevons cependant 5 % de dotation. Il s'agit d'une co-gestion.

Marie-Hélène De Sède Marceau : il y a beaucoup de travail à faire pour réduire les coûts de chauffage. Il y a beaucoup de perte ; radiateurs au maximum avec fenêtres ouvertes par exemple.

Le Doyen : un courrier a été fait pour rappeler la nécessité d'avoir un comportement civique, écologique : fenêtres, lumières, matériel informatique... Ce sera renouvelé à la rentrée. Un certain nombre de radiateurs ont été équipés de vannes thermostatiques. Ce travail sera poursuivi mais nécessite un investissement que le budget actuel ne nous permet pas d'engager.

Afin d'abonder le budget, nous souhaitons demander au Conseil de gestion d'autoriser le service financier à prélever une participation aux laboratoires et départements pour les frais de téléphone. La facture annuelle s'élève à 27 000 € ; le manque de détail ne permet pas de connaître les coûts des différents postes. Une clé de répartition est à définir (la commission des moyens y travaillera) : soit un coût par poste, soit en appliquant un coût supplémentaire pour les postes ouverts à l'international et pour les postes utilisés par plusieurs personnes...

Marie Rose Guelfucci : pourquoi ne pas demander les factures détaillées ? Les équipes ont beaucoup de frais. A chaque fois, on nous demande de payer. C'est profondément injuste de devoir payer pour tous, sans avoir le détail.

Patricia Vernier : cette situation perdure depuis 2005. Toutes les composantes protestent mais il n'a jamais été possible d'obtenir quelque chose de détaillé. Une enquête a été faite auprès des laboratoires, départements et services de l'UFR pour obtenir la liste des personnes et des postes utilisés. Parallèlement nous avons demandé un listing au CRI. En croisant les 2 tableaux, nous espérons arriver à avoir une liste à peu près fiable à partir de laquelle la répartition des coûts pourra être engagée.

Marie Rose Guelfucci : n'est-il pas possible de demander de quel ordre est le problème pour qu'une facture détaillée ne puisse être fournie.

Le Doyen : je demanderai à nouveau en Conférence des Directeurs s'il est possible d'obtenir une facture détaillée et la question sera posée au prochain Conseil d'Administration.

Je propose maintenant de mettre au vote la DBM qui vous a été présentée.

DMB approuvée à l'unanimité.

### 3 – Locaux de l'Arsenal :

Le Doyen : une réunion a eu lieu le 6 avril avec le Doyen de l'UFR SMP, Louis Bérion, le Patrimoine et SLHS au cours de laquelle il a été précisé que SMP garde l'amphi A (400 places) pendant l'année 2011/2012 (disponible pour nos examens), une salle de 19 places et un bureau dans le bâtiment A.

SLHS disposera :

Dans le bâtiment A (locaux disponibles au 15 juin) : les locaux de la scolarité SMP (réinstallation d'une scolarité), la salle des thèses (60 places – problème de piliers), des bureaux du 2<sup>e</sup> étage et d'une salle de réunion (ne pouvant accueillir des cours car l'étage est limité à 19 personnes)

Dans le bâtiment N (locaux disponibles au 15 octobre au plus tard (les salles de cours seront toutefois libres dès septembre) : 5 amphis et un ensemble de bureaux.

La Commission Patrimoine et quelques personnes de la commission Moyens ont visité les locaux.

Nous conservons Sarraill au moins pour le 1<sup>er</sup> semestre.

Il y a possibilité de loger des formations, 1 ou 2 équipes de recherche. Il y a de grands bureaux et des salles de réunions (que nous n'avions pas vu lors des précédentes visites).

Tout le matériel audiovisuel reste. Il n'y a donc pas d'investissement à faire, ni en mobilier, dans l'immédiat.

L'équipe technique fera un repérage du mobilier à jeter avant notre intégration.

Je tiens à souligner la qualité de l'accueil de l'équipe technique de SMP.

2 postes sont indispensables pour un fonctionnement à minima : 1 poste de gardien avec compétences techniques (logement T3) et un poste pour l'entretien des locaux.

La mise aux normes, représentant de gros investissements, a été demandée, nos équipes ne pouvant se charger de ce travail très lourd, ainsi que la prise en charge des fluides : 146 000 € sont nécessaires (la fermeture de Sarraill ne permettrait d'économiser que 11 000 €).

Nous n'utiliserons que la moitié de la superficie du bâtiment N pour réduire les frais. Un devis est en cours pour effectuer une séparation des circuits de chauffage.

Dominique Jacques Jouvenot : que laisse t'on ?

Le Doyen : 4 salles et des bureaux doivent être libérés pour les travaux de mise aux normes à SLHS (BU et ISTA)

Marie Pascale Behra : la perte est-elle définitive ?

Le Doyen : pour les locaux du 2eme étage, oui ; concernant les travaux de l'ascenseur, nous n'avons pas d'informations précises.

La discussion est engagée avec l'IUFM qui accepte que les cours des masters enseignement continuent à se dérouler à Griffon. Une possibilité d'occuper des salles sur Montjoux est également à l'étude. Cela pourrait concerner toutes les formations arts du spectacle. Guillaume Dujardin doit se rendre sur place pour voir si les locaux sont adaptés à nos besoins ; cela nécessitera d'adapter les emplois du temps (problème des transversaux à bloquer sur une journée).

Dominique Jacques Jouvenot : Et Granvelle ?

Le Doyen : ces locaux seront supprimés, dans le schéma directeur du patrimoine à 10 ans. Il y a même possibilité de perdre le 47 rue Mégevand à horizon plus lointain.

Sandrine Vieillard : la Présidence risque de dire OK pour l'Arsenal si vous laissez Granvelle ?

Jean Michel Caluwé : vu la carte des formations, nous avons besoin de nombreuses petites salles, en particulier pour les TD

Jean Vigreux : pourquoi garder 3 sites, vu les problèmes des fluides. Quelle scolarité et quelles formations seront-elles concernées ?

Le Doyen : il n'y a pas que le problème du coût des fluides. La moitié des salles de l'Arsenal sont des salles de

TP avec pailleuse, qui ne sont pas adaptées et nécessitent une rénovation lourde, ne pouvant s'envisager dans l'immédiat.

Marie Rose Guelfucci : il y a le problème d'Hérodote et des PUFC.

Le Doyen : le 47 Mégevand ne m'inquiète pas trop. Quand on parle de Mégevand, on englobe le 30 et le 47 ; il faut réfléchir à plusieurs scénarios possibles.

Jean Michel Caluwé : on ne peut pas quitter Granvelle actuellement car l'Arsenal a surtout de grandes salles. Granvelle a de petites salles bien adaptées à nos besoins.

Sandrine Vieillard : les salles du sous-sol de Granvelle sont indignes. Il n'y aura plus de possibilité d'investissement à Granvelle, si dans dix ans on doit quitter ce bâtiment. On va devoir rester avec les équipements actuels.

Le Doyen : la réflexion doit s'engager avec la Commission patrimoine. On peut également dialoguer avec la Ville. Le maintien d'étudiants au centre-ville est un atout intéressant.

Claude Dhote : les problèmes d'accessibilité ont-ils été évoqués, au vu des normes à 2015.

Le Doyen : le bâtiment N possède un ascenseur et des espaces pour personnes en situation de handicap. Pour le bâtiment A c'est un peu plus difficile. Il faudrait installer une rampe qui empiéterait sur le parking.

Claude Dhote : il peut y avoir des personnels en situation de handicap.

Le Doyen : la commission du patrimoine se réunit le 10 mai et fera des propositions qui seront soumises au prochain Conseil de gestion : 1 scolarité avec formations attenantes, 2 équipes de recherche peuvent être intégrées dans les locaux utilisables actuellement. Le Conseil de gestion prendra les décisions sur le déménagement scolarité et formations.

Marie Bonjour : y a-t-il des places de parking ?

Le Doyen : actuellement 110 places appartiennent à l'Université. Des espaces verts pourront être aménagés. Les travaux du tramway risquent de rendre très difficile l'accès. On nous a signalé également des frictions constantes CHU-Université pour la gestion du parking.

Marie Rose Guelfucci : il faudrait en parler en réunion des Responsables de Départements/diplômes ; ils sont directement concernés par le déplacement de scolarités et formations.

Le Doyen : faire une information, OK, mais on ne demandera pas l'avis des intéressés ; c'est le travail de la commission patrimoine. Le Conseil de gestion votera.

Marie Rose Guelfucci : il y a le problème des Lettres qui font partie de l'ISTA et la bibliothèque d'histoire ancienne.

Le Doyen : on cherchera la solution la mieux adaptée.

Marie Rose Guelfucci : on déplacera alors Lettres et Histoire ?

Marie Pascale Behra : la réflexion doit se faire sur la pertinence des choix et non demander l'avis de chaque personne.

Gabrièle Padberg : il y a des craintes irrationnelles des personnels. Après la visite des locaux de ce matin, le projet me paraît positif.

Frédérique Baehr : certaines formations peuvent avoir des besoins spécifiques, par exemple les pailleuses pour l'archéologie qui a besoin d'eau.

Le Doyen : il faut envisager ces locaux comme un vrai potentiel.

Sébastien Brossard : les espaces pour les étudiants seraient-ils plutôt à l'Arsenal ou à Mégevand ?

Le Doyen : il faut prendre l'avis des étudiants présents à la visite. Il y a possibilité d'utiliser en salle d'étude une salle équipée de pailleuses le long des murs, dans un premier temps ; des salles seront à rénover ensuite. Il y aura également les locaux actuels de la MSHE libérés lors de leur déménagement à l'Arsenal qui pourraient être des espaces dédiés aux associations étudiantes.

Catherine Aymonier : quelle serait la date du déménagement.

Le Doyen : la scolarité déménagerait en novembre. Les cours auront lieu à partir de septembre à l'Arsenal.

Catherine Aymonier : pour la scolarité c'est trop tard de déménager en novembre, pour les emplois du temps et l'organisation des cours.

Le Doyen : les salles ne seront pas affectées aux formations qui seront relogées à l'Arsenal. Dans un premier temps, elles seront utilisées par toutes les formations.

Maxime Carvalho : il y aura certains travaux à réaliser : peinture, éclairage. Il faudrait rénover avant d'intégrer les locaux.

Le Doyen : un état des lieux d'entrée sera fait rapidement sur ce qu'on va utiliser et des devis de rénovation seront transmis au Patrimoine. De même s'il est envisageable de faire effectuer le déménagement d'un bureau par l'équipe technique, il n'est pas envisageable de faire installer une scolarité et des équipes en interne. Il faudra demander des moyens.

Marie Rose Guelfucci : il serait souhaitable que les responsables de département et formations puissent visiter les locaux.

Le Doyen : nous verrons ce qu'il est possible de faire. En résumé :

Occupation pour les cours : septembre

Scolarité : mi-novembre

Formations et équipes de recherche : 2eme semestre

Il faut également que la réflexion soit en cohérence avec le contrat quadriennal LMD3 :

- Lettres et Arts
- Psychologie et une (d'autres) formation(s)
- SHS : retrait de formation(s)

Ce rééquilibrage nécessitera de repenser l'organisation et la distribution des locaux à Mégevand, également.

#### **4 – Mouvement interne BIATOS :**

Le Doyen donne lecture du calendrier des opérations.

##### Postes vacants :

La Commission BIATOS propose que l'on offre au mouvement interne les postes de Roger Denisot (départ en retraite au 1/9 et Régine Viprey, départ en retraite au 1/11). Cependant ces postes n'ont pu être examinés lors de la campagne d'emploi 2011, les dossiers de retraite n'ayant pas encore été déposés.

Chantal Jeanningros : si ces postes restent vacants, nous pourrions recruter des contractuels au 1/9 pour le premier et au 1/11 pour le second. Si des collègues souhaitent être affectés sur ces 2 postes, ce seront les postes libérés qui pourront être pourvus provisoirement par des contractuels et seront mis à la campagne d'emploi 2012.

Vote du Conseil : favorable à l'unanimité

Le Doyen : le poste de scolarité SHS occupé par José Prada jusqu'au 31 août est mis au mouvement.

Marie Pascale Behra : pourquoi ne pas proposer à la mutation le poste de scolarité Lettres, afin d'avoir un titulaire dès la rentrée et permettre à José Prada d'être maintenu sur le poste qu'il occupe.

Chantal Jeanningros : il nous a été demandé de transmettre la fiche de poste concernant le support SHS créé à la précédente rentrée, pour le mouvement. De plus il y a le problème de l'interruption des 2 mois pour lesquels nous allons demander un support provisoire, mais nous ne sommes pas certains de l'obtenir.

Marie Pascale Behra : cela ne change rien. Il s'agit uniquement d'un support et cela permettrait de garantir à José Prada le maintien sur son poste et la continuité des tâches assurées et d'avoir un titulaire en scolarité de Lettres dès la rentrée car si ce poste n'est pas pourvu avant novembre, la scolarité risque d'être en difficulté.

Chantal Jeanningros : Je poserai la question à la Présidence. Restera le problème des 2 mois sans support pour lesquels nous demanderons à la Présidence le financement, mais sans certitude de l'obtenir.

Le Doyen : je soumetts cette proposition à l'avis du Conseil de gestion, sous réserve de l'accord de la Présidence.

Vote du Conseil : favorable à l'unanimité

#### Commission BIATOS :

Le Doyen : la Commission BIATOS a proposé qu'une majoration des heures effectuées lors de la Journée Portes Ouvertes de l'UFR soit accordée aux personnels qui y ont participé.

La majorité des composantes appliquent : 1h = 1,5h.

Cette proposition est mise au vote du Conseil de gestion.

Vote du Conseil : approuvé à l'unanimité

Le Doyen : nous souhaitons que le poste d'informaticien soit classé en catégorie B à partir de septembre, compte tenu des missions confiées, du travail de qualité effectué. Ce poste est sur budget propre de l'UFR. La fiche de poste a évolué au vu des compétences de ce collègue. De plus, tous les postes techniques en informatique sont en B. Il n'y a pas de recrutement par concours en C. Si le Conseil de gestion l'accepte, la fiche de poste et un courrier motivant cette demande seront transmis à la Présidence pour la prochaine commission de recrutement.

Vote du Conseil de gestion : approuvé à l'unanimité

Oscar Freat : y a-t-il possibilité pour d'autres postes de faire la même chose ?

Le Doyen : il est possible de faire d'autres propositions, mais c'est à discuter en commission BIATOS.

Marie Pascale Behra : c'est une démarche qui permet de fidéliser quelqu'un. Cependant, sans remettre en cause cette décision, il y a d'autres collègues qui ont des compétences et il faut veiller à traiter tous les collègues de la même manière.

Le Doyen : c'est la politique de l'UFR. C'est en cela que la commission BIATOS a son sens.

### **5 – Campagne ATER**

Le Doyen : la campagne est lancée. Une commission ad'hoc de 8 personnes pour chaque poste. Je vous présente le tableau préparé par Marie Ange Belot. Les réponses étant demandées pour le 4, quelques autres postes peuvent encore arriver. Des mutations sont en cours. Ces postes seront ajoutés avec la mention « susceptible d'être vacant » Les demandes doivent être transmises pour le 6 mai à la Présidence.

### **6 – Questions diverses**

#### Campagne post bac :

Le Doyen : la campagne est terminée. Nous constatons globalement 2 % d'augmentation des vœux 1, alors qu'il y a une baisse au niveau de l'Université. Certaines formations augmentent beaucoup. Il y a des chiffres inquiétants pour d'autres, telles : lettres modernes, philosophie, sociologie.

Marie Pascale Behra : par ce système les lycéens sont fortement incités à choisir en vœu 1 les formations sélectives, ne pouvant plus s'y inscrire ensuite, ce qui pénalise les formations universitaires.

#### Bilan des commissions :

Jean Vigreux : la commission recherche fera le bilan des évaluations AERES avec les laboratoires le 14 juin.

Margareta Kastberg : la commission vie étudiante se réunit le 5 mai. C'est la première réunion. Il s'agit de l'installation de la commission.

#### Convention :

Le Doyen : la signature d'une convention avec le Club d'Entreprises FACE aura lieu le 9 juin à 18h après le Conseil de gestion. Le but est de proposer aux étudiants un accompagnement dans le cadre de projet professionnel avec la participation de grandes et petites entreprises, banques, EDF,... : programme de rencontres individuelles et collectives, intervention de chefs d'entreprises lors de séminaires...



Logiciel EVE :

Le Doyen : ce logiciel va permettre la déclaration des heures prévues et services des enseignants. En mai des binômes seront constituées avec la responsable administrative du service personnels enseignants de la Présidence, le relais RH et les scolarités de chaque UFR pour formation et tests (saisie prévisionnel, validation Directeur de laboratoire, Directeur du département puis du Directeur de la composante) ; saisie en juin – validation électronique composante ; saisie des heures par enseignants.

Maintenance informatique :

Marie Bonjour : des interventions ont lieu sur les postes de travail par les informaticiens sans que les utilisateurs soient forcément au courant.

Le Doyen : une demande a été faite à Gérard Asensio de proposer une charte précisant les droits et obligations des uns et des autres, en appui de la charte de l'Université. Ce document sera proposé au prochain Conseil de gestion.

Je rappelle que les matériels achetés sur crédits de recherche demeurent propriété de l'UFR.

Il y a une politique de blocage de certains aspects administrateurs qui peut avoir une certaine pertinence, mais doit être expliquée.

Prochain Conseil de gestion : jeudi 9 juin 2011

Séance levée à 17h  
Secrétariat de séance  
Chantal Jeanningros

ANNEXE

Demands pour la DBM 1 de 2011 : Reports de credits des années antérieures

| DESTINATION |      |          |         |                                |  |
|-------------|------|----------|---------|--------------------------------|--|
|             | CR   | CHAPITRE | MONTANT | DEST                           | OBSERVATIONS                               |
| Divers      | 100  | 30       | 16 000  | LE                             | Délégations CNRS                           |
|             | 200  | 60       | 1 280   | IMF                            | Reversement CNRS infrastructures UMR       |
|             | 901  | 60       | 2 926   | LPR                            | Solde crédits 2009 LP livre ancien         |
|             | 906  | 21       | 4 311   | LE                             | Défaut de livraison photocopieur de Ricoh  |
|             | 2700 | 60       | 2 500   | 11R05                          | Subv. Minist. justice                      |
| IUF         | 2100 | 62       | 6 190   | 11R06                          | Crédits IUF S.Cardey 4e trim. 2010         |
|             | 2502 | 62       | 25 000  | 11R06                          | Crédits IUF 2009-2010 P. Frankhauser       |
|             | 3301 | 62       | 36 472  | 1R06                           | Crédits IUF 2009-2010 JC Daumas + JR Binet |
| Colloques   | 2201 | 61       | 2 572   | 11C19                          | Publication actes colloque                 |
|             | 2201 | 61       | 5 808   | 11C62                          | Publication actes colloque                 |
|             | 2300 | 61       | 1 424   | 11C58                          | Publication actes colloque                 |
|             | 2300 | 61       | 1 372   | 11C70                          | Publication + remboursement Région         |
|             | 2300 | 65       | 100     | 11C79                          | Remboursement Région                       |
|             | 2300 | 61       | 2 667   | 11C89                          | Publication actes colloque                 |
|             | 2400 | 61       | 612     | 11C72                          | Publication actes colloque                 |
|             | 2502 | 61       | 3 588   | 11C04                          | Publication actes colloque                 |
|             | 2502 | 65       | 2 000   | 11C71                          | Remboursement Région                       |
|             | 2700 | 61       | 2 958   | 11C92                          | Publication actes colloque                 |
|             | 2800 | 61       | 1 622   | 11C49                          | Publication actes colloque                 |
|             | 2800 | 65       | 200     | 11C69                          | Remboursement Mairie                       |
|             | 2800 | 61       | 3 912   | 11C87                          | Publication actes colloque                 |
|             | 3100 | 65       | 1 500   | 11C86                          | Remboursement Région                       |
|             | 3100 | 61       | 2 300   | 11C95                          | Publication actes colloque+ frais mission  |
|             | 3301 | 61       | 976     | 11C50                          | Fin publication actes colloque             |
| 3301        | 65   | 250      | 11C56   | Remboursement Mairie           |  |
| 3301        | 62   | 8 278    | 11C83   | Organisation prochaine session |  |
|             |      |          | 136 818 |                                |  |

**Demandes pour la DBM 1 de 2011 : Reports de crédits du titre du quadriennal et des PPF**

| CR    | Quadriennal |           |      |           | PPF     |          |      |          |           |
|-------|-------------|-----------|------|-----------|---------|----------|------|----------|-----------|
|       | Invest.     | Fonct.    | FP   | Total     | Invest. | Fonct.   | FP   | Total    |           |
| 1000  |             | 300,00    |      | 300,00    |         |          |      | 0,00     |           |
| 2100  |             | 3 155,00  |      | 3 155,00  |         | 4 035,00 |      | 4 035,00 |           |
| 2201  |             | 7 251,00  |      | 7 251,00  |         |          |      |          |           |
| 2300  | 1 000,00    | 8 589,00  |      | 9 589,00  |         |          |      |          |           |
| 2400  | 7 000,00    | 12 586,00 |      | 19 586,00 |         |          |      |          |           |
| 2502  |             | 3 329,00  |      | 3 329,00  |         |          |      |          |           |
| 2600  |             | 4 068,00  |      | 4 068,00  |         |          |      |          |           |
| 2700  |             | 11 148,00 |      | 11 148,00 |         |          |      |          |           |
| 2800  |             | 15 202,00 |      | 15 202,00 |         |          |      |          |           |
| 3100  |             | 2 151,00  |      | 2 151,00  |         |          |      |          |           |
| 3200  | 897,00      | 4 000,00  |      | 4 897,00  |         |          |      |          |           |
| 3301  |             | 194,00    |      | 194,00    |         |          |      |          |           |
| Total | 8 897,00    | 71 973,00 | 0,00 | 80 870,00 | 0,00    | 4 035,00 | 0,00 | 4 035,00 | 84 905,00 |

**Demandes pour la DBM 1 de 2011 : Ressources nouvelles prévisionnelles**

|   | PREVISION DE RECETTES |          |                  |       | OUVERTURE DE CREDITS |          |                  |                |
|---|-----------------------|----------|------------------|-------|----------------------|----------|------------------|----------------|
|   | CR                    | CHAPITRE | MONTANT          | DEST  | CR                   | CHAPITRE | MONTANT          | DEST           |
| Erasmus Mundus promo 3<br>(fin année 1, début année 2)<br>convention 2011-348(complément) | 2100                  | 74       | 25 000           | REN61 | 2100                 | 641      | 25 000           | 102/MIN        |
|   | 2100                  | 74       | 225 000          | REN61 | 2100                 | 65       | 225 000          | 102/MIN        |
| Erasmus Mundus promo 4<br>(lancement année 1)<br>convention à venir                       | 2100                  | 74       | 215 000          | REN61 | 2100                 | 65       | 215 000          | 102/MIN        |
| ANR projets DESMAR et<br>ELISE  | 2100                  | 70       | 401 577          | RRC6  |                      | 641      | 235 577          | 111/11RE/11R06 |
|   |                       |          |                  |       |                      | 60       | 166 000          | 111/11RE/11R06 |
| ANR projet handiprascol   | 2700                  | 70       | 115 139          | RRC6  |                      | 641      | 40 739           | 111/11RE/11R06 |
|   |                       |          |                  |       |                      | 60       | 74 400           | 111/11RE/11R06 |
| 5 appels à projets en cours<br>(Région)   | 3301                  | 74       | 303 424          | RRC5  |                      | 21       | 209 286          | 111/11RE/11R05 |
|   |                       |          |                  |       |                      | 641      | 13 300           | 111/11RE/11R05 |
|   |                       |          |                  |       |                      | 60       | 80 838           | 111/11RE/11R05 |
|   |                       |          | <b>1 285 140</b> |       |                      |          | <b>1 285 140</b> |                |